

Ministère
de l'Instruction publique

Paris, le

1869

Commission
de la
Topographie des Gaules.

Les réponses doivent être adressées
directement au Président sous le couvert
du Ministère.

Monsieur,

La Commission de Topographie des Gaules a reçu, des Savants et des Sociétés académiques de la province, un assez grand nombre d'observations qui ^{qui} permettent de commencer le travail de révision du projet de la Carte /
Gallo-Romaine, en ce qui concerne le réseau des voies. Elle ne peut qu'insister auprès de chacun de ses collaborateurs pour qu'ils lui fassent parvenir les dernières ^(point) notes qu'ils auraient à lui adresser sur ce sujet spécial.

Pour entreprendre utilement son travail définitif, la Commission a besoin de contrôler les renseignements fournis par les textes en les comparant aux inscriptions gravées sur les bornes milliaires. Elle possède déjà les transcriptions de plusieurs de ces monuments, mais elle tient à en avoir la collection la plus complète, avec l'indication exacte du lieu où chacun a été primitivement trouvé.

Je vous prie de vouloir bien m'adresser le plus tôt possible ces précieux renseignements principalement en ce qui concerne les bornes.....

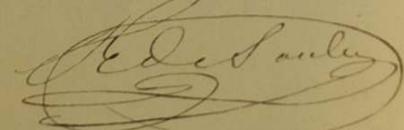
Le meilleur moyen de fournir à la Commission une idée exacte d'une inscription, est de lui en procurer un estampage : ce mode de reproduction est le plus souvent facile à faire, et je crois devoir vous rappeler en quelques mots le procédé à employer pour en assurer la réussite.

Après avoir nettoyé soigneusement la pierre de manière à ce qu'il ne reste ni terre ni mousses dans le creux des lettres, on la mouille et on étend dessus du papier ni trop fin ni trop épais : celui que les imprimeurs emploient pour tirer leurs épreuves est le meilleur. On frappe sur le papier avec une brosse molle jusqu'à ce que tous les creux soient fidèlement reproduits, on laisse alors le papier sécher aux trois quarts puis on l'enlève pour qu'il ^{soit} séché naturellement à l'abri du feu et du soleil. Lorsqu'il ne ^{est} pas exposé plus d'humidité on peut me l'envoyer sans crainte, plié ou roulé, sous le couvert de S. Exé le Ministère de l'Instruction publique.

Ces estampages après avoir servi aux travaux de la Commission seront encore utilisés pour la collection de reproductions épigraphiques que l'on a commencée au Musée Impérial de St-Germain-en-Laye.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués

Le Sénateur
Président de la Commission,



6 M